

**Guide des services informatiques offerts aux chargés de cours
de l'Université de Montréal**

Année universitaire 2010-2011

Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC)
Bureau des services aux utilisateurs
Université de Montréal
Septembre 2008

Table des matières

1 - <i>Mon portail UdeM</i>	3
2 - <i>L'authentification Web</i>	3
3 – <i>Qu'est ce que le code d'accès DGTIC</i>	4
4 - <i>Mon profil DGTIC</i>	4
5 - <i>Les principaux privilèges</i>	5
A. Service intranet universitaire – SIM	5
B. Adresse de courriel institutionnelle.....	5
C. Publication au répertoire des personnes de l'institution	6
D. Service de courriel institutionnel Exchange	6
E. Mon WebDépôt.....	6
F. Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal	6
G. Accès filaire libre au réseau informatique	7
H. Accès sans fil au réseau informatique.....	7
I. Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques - PROXY.....	7
J. Système de listes de courriel automatisées de cours - programmes.....	8
K. Système de listes de courriel SYMPA.....	8
L. Accès aux produits de la logithèque Web	8
M. Cours en ligne - StudiUM	9
N. Points de services techniques.....	9
O. Soutien aux utilisateurs.....	9
P. Retrait des privilèges	9
6 - <i>Les capsules d'autoformation</i>	9

1 - Mon portail UdeM

«[Mon portail UdeM](#)» regroupe la majorité des informations et services utiles pour un enseignant.

L'accès à *Mon portail UdeM* se fait à partir du site de l'Université de Montréal (<http://www.umontreal.ca>) en cliquant sur *Mon portail UdeM* dans les liens en haut à droite ou directement à l'adresse Web : <https://www.portail.umontreal.ca>.

2 - L'authentification Web

Vous devrez tout d'abord vous identifier à l'aide de votre [numéro d'employé](#) et de votre



Lors du premier accès, on vous demandera de modifier votre *UNIP*. Afin que celui-ci soit valide et sécuritaire, [vous devez respecter certaines règles](#). Notamment, **votre UNIP doit être formé de 8 caractères, et il ne doit pas contenir votre nom ou votre prénom**. Assurez-vous de ne pas oublier votre *UNIP*.

A screenshot of the UdeM authentication page. At the top left is the Université de Montréal logo. The main heading is 'Authentification' with the sub-heading 'Ouvrir une session'. There are two input fields: 'Code d'identification' and 'UNIP / mot de passe', each with a question mark icon to its right. Below the second field is a blue 'Valider' button. To the right of the input fields, there is a section titled 'Votre UNIP' with three links: 'Modifier', 'Oublié', and 'Obtenir'. At the bottom, there is a black 'Attention' banner with a warning message about public computers, and a footer with links for 'Sécurité dans un lieu public', 'Politique de confidentialité', and 'Configuration du fureteur'.

Université de Montréal

Authentification

Ouvrir une session

Code d'identification ?

UNIP / mot de passe ?

Votre UNIP

[Modifier](#) | [Oublié](#) | [Obtenir](#)

Événements techniques à signaler

Attention Si vous utilisez un ordinateur public, il est nécessaire de fermer toutes les fenêtres du fureteur à la fin de votre session de travail afin d'assurer la confidentialité de votre dossier personnel.

[Sécurité dans un lieu public](#) [Politique de confidentialité](#) [Configuration du fureteur](#)

Afin d'assurer la protection de vos renseignements personnels, le changement de votre *UNIP* vous sera imposé au moins à tous les six mois. Toutefois il vous est possible de le modifier en tout temps sur la page d'authentification de *Mon portail UdeM* en cliquant sur «*UNIP – Modifier*» dans la partie de droite. Vous devez connaître votre *UNIP* actuel pour faire cette modification.

Si vous avez oublié votre *UNIP*, il est possible de vous en choisir un nouveau en cliquant sur «*UNIP - Oublié*» au même endroit. Cependant, pour ce faire, vous devez avoir en votre possession votre [carte UdeM](#) et votre dossier doit contenir certains renseignements personnels.

S'il vous est impossible d'utiliser l'une ou l'autre de ces options, consulter les informations concernant le *UNIP* sur le site de la [Direction des ressources humaines](#).

3 – Qu'est ce que le code d'accès DGTIC

Votre [code d'accès DGTIC](#) vous servira lors de l'authentification à différents services informatiques, tels que le courriel institutionnel Exchange, l'accès aux ordinateurs sur le campus, le service PROXY des Bibliothèques, etc.

Attention : Votre code d'accès n'est pas votre *UNIP*.

Pour plus d'informations, [consultez la page d'information sur l'authentification](#) sur le site de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC).

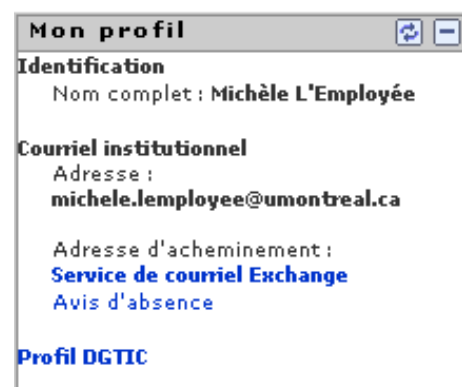
4 - Mon profil DGTIC

Mon profil informatique à la DGTIC désigne l'application avec laquelle vous pouvez gérer vous-même votre dossier informatique. *Mon Profil DGTIC* regroupe la majorité des services qui vous sont offerts par la DGTIC. L'application est accessible sous le lien *Profil DGTIC* dans l'encadré *Mon profil* de [Mon portail UdeM](#).

Sans intermédiaire et sans délai, effectuez vous-même les opérations courantes telles que:

- Vous abonner au service de [courriel institutionnel](#) Exchange
- Indiquer ou modifier votre adresse d'acheminement de courriel
- Modifier votre adresse de courriel institutionnelle
- Modifier vos mots de passe / *UNIP*
- Réactiver ou fermer vos comptes informatiques

[Consultez la documentation du service](#).



5 - Les principaux privilèges

L'utilisation des ressources informatiques doit être essentiellement dédiée à la réalisation de la mission de l'Université. Ainsi ces privilèges ne doivent en aucun cas être utilisés pour un usage personnel, commercial, de publicité ou de sollicitation sous peine de retrait immédiat des services concernés. [Consultez la politique d'utilisation des ressources informatiques.](#)

A. Service intranet universitaire – SIM

Lors de votre engagement, l'accès intranet universitaire vous a été accordé par le biais de l'accès SIM. Cet abonnement vous permettra d'accéder à différents services auxquels vous serez abonné et ce grâce à votre code d'accès DGTIC et à votre UNIP.

[Cliquez ici pour vérifier l'état de votre accès intranet universitaire - SIM.](#) Il se peut que vous ne réussissiez pas à vous y authentifier. En effet, dans certains cas, suite à une erreur dans votre dossier, cet abonnement automatique à SIM ne peut être complété au moment de votre engagement. Vous devez alors procéder aux vérifications suivantes.

Vous pouvez vérifier votre abonnement à l'Intranet universitaire – SIM en utilisant l'application [Mon Profil DGTIC](#) et en cliquant sur *Vos comptes* dans le menu. Si le *Service Intranet universitaire (SIM)* n'y apparaît pas, utilisez l'item *Comptes offerts* dans le menu et sélectionnez *Ouvrir compte* correspondant au *Service Intranet universitaire (SIM)*. C'est sous cet abonnement que viendront s'ajouter différents autres services comme le courriel Exchange, WebDépôt, Cours en ligne - WebCT, l'accès aux prises réseau en accès libre, l'accès sans fil, le service PROXY, etc. Certains de ces services seront nommés explicitement dans votre Profil DGTIC.

Pour plus d'informations, [consultez la page d'information sur l'authentification](#) sur le site de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC).

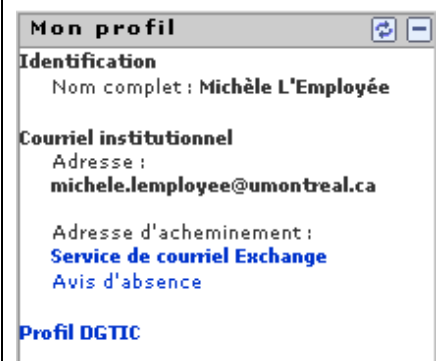
B. Adresse de courriel institutionnelle

Lors de votre engagement, l'Université vous a réservé une adresse de courriel institutionnelle du type *prenom.nom@umontreal.ca*.

C'est l'adresse que l'Université utilise pour communiquer avec vous. C'est aussi cette adresse qui sera publiée au [répertoire des personnes](#).

Les messages envoyés à votre adresse de courriel institutionnelle sont dirigés vers l'adresse d'acheminement de courriel que vous avez indiquée à la section «Courriel» de l'application [Profil DGTIC](#). Il est fortement suggéré d'opter pour le service de courriel institutionnel *Exchange*.

Au besoin, l'application [Profil DGTIC](#) vous permet de vous abonner au service de courriel institutionnel Exchange ou de modifier votre adresse d'acheminement de courriel. L'item «Courriel» dans le menu vous permet de procéder à ces opérations.



C. Publication au répertoire des personnes de l'institution

Toute personne dont le statut est actif à l'université voit ses coordonnées publiées au [Répertoire des personnes](#) si elle a une adresse de courriel institutionnelle active ou si un poste téléphonique est inscrit à son nom.

La seule adresse de courriel pouvant être publiée à l'annuaire est l'adresse de courriel institutionnelle. Pour obtenir une adresse de courriel institutionnelle, utiliser l'application *Profil DGTIC*. Voir la section *Adresse de courriel institutionnelle* au point précédent.

D. Service de courriel institutionnel Exchange

L'application [Profil DGTIC](#) vous permet de vous abonner au service de courriel institutionnel. Sélectionnez l'item *Courriel* du menu et cliquez sur *Service de courriel Exchange*. Notez qu'à la section *Acheminement du courriel* vous devez choisir l'option *Votre compte sur le serveur de courriel Exchange*.

Pour accéder à votre service de courriel institutionnel en mode Web, vous pouvez cliquer sur «*Service de courriel Exchange*» dans l'encadré *Mon profil* de *Mon portail UdeM*, ou aller directement à <https://outlook.umontreal.ca>.

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP vous permettront d'accéder à votre courriel.

[Consultez la documentation du service.](#)

E. Mon WebDépôt

WebDépôt est un service Internet de dépôt et de partage de fichiers actifs de tous genres. Ce service est doté d'une application Web qui donne accès à cet environnement de stockage n'importe où, n'importe quand et avec n'importe quel dispositif capable de communiquer avec l'Internet. Ce service permet le partage de documents électroniques et constitue une alternative avantageuse aux transferts de fichiers par courriel.

Vous y avez accès par le menu de gauche de «[Mon portail UdeM](#)» au moyen du lien nommé «*Mon WebDépôt*».

Votre code d'accès DGTIC et votre *UNIP* vous permettront d'y accéder.

[Consultez la documentation du service.](#)

F. Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal

Des postes de travail en accès libre sont disponibles dans les bibliothèques.

Votre code d'accès DGTIC et votre *UNIP* vous permettront d'y accéder.

G. Accès filaire libre au réseau informatique

Vous avez un ordinateur portable personnel et désirez le relier par câble au réseau informatique? L'Université de Montréal offre un service de prises réseau en accès libre aux enseignants disposant d'un ordinateur portable. La majorité des salles de cours sont dotées de telles prises. Rappelons ici que les [prises réseau de type privé](#) comme celles disponibles dans les bureaux ne permettent pas le branchement d'ordinateurs personnels.

L'utilisation d'une prise réseau en accès libre permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques que ceux auxquels vous avez accès si votre ordinateur est à l'extérieur du campus - à votre domicile par exemple.

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP vous permettront d'y accéder.

[Consultez la documentation du service.](#)

H. Accès sans fil au réseau informatique

Vous avez un ordinateur portable personnel muni d'une carte réseau sans fil et désirez accéder au réseau sans fil? L'Université de Montréal offre un service d'accès sans fil aux enseignants de l'Université. Des bornes d'accès sont déployées à travers la majorité des pavillons du campus.

L'utilisation du réseau sans fil permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques que ceux auxquels vous avez accès si votre ordinateur est à l'extérieur du campus - à votre domicile par exemple.

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP vous permettront d'y accéder.

[Consultez la documentation du service.](#)

I. Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques - PROXY

Le service PROXY offert par la Direction des bibliothèques permet un accès direct aux ressources documentaires des bibliothèques à partir d'un appareil qui n'est pas branché directement au réseau campus. La majorité des ressources électroniques (périodiques, bases de données et données numériques) offertes consistent en des abonnements régis par des contrats de licences et dont l'utilisation est réservée à la communauté universitaire. Le service PROXY permet aux enseignants d'accéder à ces ressources de l'extérieur du campus. Vous pouvez utiliser ce service pour consulter des périodiques électroniques à partir de votre domicile.

Tout étudiant ou membre du personnel est autorisé à utiliser le service PROXY. Il n'est pas nécessaire de s'abonner à ce service.

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP / mot de passe SIM vous permettront d'y accéder après avoir configuré votre fureteur.

[Consultez la documentation du service.](#)

J. Système de listes de courriel automatisées de cours - programmes

Les listes automatisées des étudiants d'un cours regroupent sous une seule adresse de courriel l'ensemble des étudiants inscrits à un cours et sont demandées par le secrétariat du département ou de la faculté à l'aide de l'application administrative ProgCours.

Les listes des étudiants d'un programme regroupent les étudiants membres d'un programme de l'UdeM. Le responsable du programme doit adresser une demande par courriel à l'adresse : gestlist@dgctic.umontreal.ca.

[Consultez la documentation du service.](#)

K. Système de listes de courriel SYMPA

Cette application Web est particulièrement dédiée à la production de listes dites *manuelles*, listes dont la mise à jour et l'enregistrement des membres sont faits manuellement ou au moyen d'un mécanisme d'abonnement-désabonnement électronique.

Ce système offre un environnement Web complet de discussion électronique entre les membres d'une liste (contrôle d'accès à la liste, modération de la diffusion des messages, archives des messages diffusés, espace partagé associé à la liste, etc.).

On y accède à l'adresse suivante : <http://www.listes.umontreal.ca>.

[Consultez la documentation du service.](#)

L. Accès aux produits de la logithèque Web

Ce service permet de télécharger et d'installer sur un ordinateur institutionnel les logiciels qui y sont disponibles, selon votre type d'emploi.

À titre de chargé de cours, il est exceptionnellement permis d'installer la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, etc ...) sur un ordinateur personnel pour la durée du statut de chargé de cours.

Ces logiciels appartenant à l'Université doivent être retirés de l'ordinateur personnel lorsqu'ils ne sont plus pertinents à votre charge de cours.

[Consultez la documentation du service.](#)

Une clause de l'entente Campus concerne les [droits d'utilisation de produits Microsoft pour le travail à domicile](#) et permet au personnel enseignant et administratif de l'Université de Montréal d'utiliser les produits Microsoft pour le travail à domicile, **à des fins professionnelles reliées exclusivement au travail universitaire.**

M. Cours en ligne - StudiUM

L'Université de Montréal met à la disposition des chargés de cours un nouvel environnement numérique d'apprentissage et de collaboration, StudiUM.

StudiUM peut être utilisé dans les cour *en présence ou entièrement en ligne afin de soutenir des pratiques et des activités.*

Naviguer jusqu'à l'adresse studium.umontreal.ca et utilisez votre code d'accès DGTIC et votre UNIP / mot de passe pour vous connecter.

[Consultez la documentation du service.](#)

N. Points de services techniques

Les Points de services techniques (PST) disponibles sur le campus offrent un service de prêt d'équipements audiovisuels et informatiques. [Vous trouverez ici](#) les coordonnées des PST.

O. Soutien aux utilisateurs

La Direction des ressources humaines (DRH) vous invite à participer à des séances de formation en bureautique : le système d'exploitation Windows, ainsi que la suite Office 2007 qui comprend Outlook, Word, Excel, Access et PowerPoint. En plus des formations offertes par la DRH, des sessions de mise à niveau de l'environnement Office 2007, d'une durée de trois (3) heures, seront dispensées dès l'automne.

L'inscription aux cours peut se faire [en ligne](#). Les séances de formation se tiennent dans un laboratoire informatique situé au Pavillon Roger-Gaudry à la salle P-223. Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP vous permettent d'accéder [aux notes de cours de la DRH](#).

Le [site web de la DGTIC](#) contient l'ensemble des informations concernant les services offerts par la DGTIC. Une section nommée *Soutien* apparaît dans le menu de gauche.

Pour toute demande d'information ou de soutien concernant les services offerts :

- cliquez sur l'item *Besoin d'aide* se trouvant au haut de chaque page du [site Web de la DGTIC](#) et remplissez le formulaire électronique qui sera affiché,
- ou téléphonez au 514-343-7288.

P. Retrait des privilèges

Deux ans après votre dernière charge de cours, un avis de retrait des privilèges vous est acheminé par courriel pour chacun des services auxquels vous êtes abonné. Cet avis sera répété hebdomadairement durant quatre semaines avant le retrait du service.

Il est important de maintenir active une adresse d'acheminement de votre courriel afin d'être assuré de recevoir et de consulter les avis de retrait de service. Voir *Adresse de courriel institutionnelle* à la section 5.B du présent document.

6 - Les capsules d'autoformation

La DGTIC offre des [capsules d'autoformation](#) adaptées au contexte universitaire afin de faciliter l'utilisation des technologies de l'information à l'ensemble de la communauté.